



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

A 104

Question écrite n° 26865

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer dans quels délais raisonnables l'autoroute A 104 dite la Francilienne verra ses travaux achevés.

Texte de la réponse

Prévue au schéma directeur de la région Ile-de-France de 1994, et d'une longueur d'environ 190 kilomètres, la rocade Francilienne est actuellement en service sur 148 kilomètres. Les 42 kilomètres restant à réaliser concernent : une section d'une longueur de 22 kilomètres entre Orgeval et Méry-sur-Oise, dénommée « bouclage de la Francilienne à l'Ouest ». L'absence de cette infrastructure devient un frein pour le développement local du territoire concerné. La Commission nationale du débat public (CNDP) sera saisie après l'actualisation des études. Des instructions ont été données en ce sens au directeur régional de l'équipement ; - une section d'une longueur de 10 kilomètres entre l'autoroute A 1, à Épiais-lès-Louvres et la route nationale 2 à Mitry-Mory (contournement de la plate-forme aéroportuaire de Roissy - Charles-de-Gaulle par le Nord-Est). Cette opération a été déclarée d'utilité publique le 22 septembre 2003. Un financement de 110 millions d'euros est prévu au contrat de plan entre l'État et la région pour la période 2000-2006, qui permettra la réalisation d'une première tranche entre Épiais-lès-Louvres et l'accès par l'est à l'aéroport. Le financement nécessaire à l'achèvement des travaux devra être recherché ultérieurement ; une section de 10 kilomètres entre Saclay et Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette réalisation est rendue délicate par la configuration des sites à traverser. La récente mission d'audit des grands projets d'infrastructures a recommandé d'étudier la faisabilité d'un aménagement de la route départementale 36 existante entre Saclay et Montigny-le-Bretonneux. La comparaison des différentes variantes envisageables pour cette section sera à actualiser. Enfin, plusieurs tronçons de la rocade Francilienne actuellement en service devront être élargis compte tenu de l'évolution des trafics. Les financements de certains d'entre eux sont inscrits à l'actuel contrat Etat-région, comme : l'élargissement de la RN 104 en Seine-et-Marne, sur une longueur d'environ 3,5 kilomètres, entre l'A 4 et la RD 36 1, pour lequel les travaux viennent de commencer ; l'élargissement de la RN 104 dans l'Essonne, sur une longueur d'environ 4 kilomètres, entre la RD 33 et la RN 7, à hauteur du franchissement de la Seine, dont les travaux sont en cours.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26865

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 octobre 2003, page 7953

Réponse publiée le : 10 février 2004, page 1055